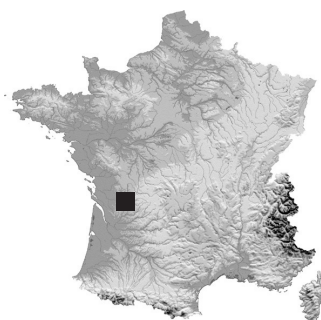


Yanik Le Guillou

*Ministère de la Culture,
UMR 5608 du CNRS.*

Parure paléolithique en lignite à la grotte du Placard (Charente, France)



Résumé :

Trois perles en lignite, trouvées sous la direction de Jean Clottes à la grotte du Placard, invitent à rouvrir réflexions et recherches sur la place de ces objets au cours du Paléolithique supérieur.

Abstract :

Three lignite pearls, found under the direction of Jean Clottes at the Grotte du Placard, suggest the reopening of reflection and research on the place of these objects during the Upper Paleolithic.



Figure 1. Pendeloque
- Hors stratigraphie.
Clichés J. F. Peiré.

La grotte du Placard à Vilhonneur, Charente, est un site important dans l'histoire de la recherche préhistorique en France. Les premières fouilles documentées datent de 1864 (L. Fermond). L'importance du site est à mettre en lien avec trois aspects.

- De très riches collections, malheureusement disséminées dans de multiples collections publiques.
- La présence d'épais niveaux d'occupation s'étendant, avec toutefois de notables interruptions, d'une phase moustérienne jusqu'à une phase néolithique.
- L'utilisation par H. Breuil des séries de pointes et sagaies en os, issues des récoltes de A. De Maret au Placard, pour établir une proposition de chronologie s'étendant du Magdalénien I au Magdalénien IV.

De 1990 à 1995, J. Clottes, L. Duport et V. Feruglio ont dirigé de restreintes mais denses opérations de fouille dans cette grotte. Ces recherches faisaient suite à la découverte¹ de parois ornées et de niveaux paléolithiques encore en place dans la grotte.

Sur le terrain, ces travaux ont consisté à fouiller des restes de niveaux archéologiques, souvent de simples lambeaux résiduels encore en position de dépôt primaire. Ils se sont avérés correspondre à des occupations datant du Solutrén supérieur et du Badegoulien. En parallèle, un traitement soigné (tamisage à une maille de 2 mm) de quelques dizaines de mètres cubes de déblais de fouilles antérieures a permis de collecter un intéressant matériel archéologique. Si l'origine

de ce matériel est sans conteste le site du Placard, aucune donnée d'attribution chrono-stratigraphique n'a pu lui être associée. Seules des hypothèses d'orientation chronologique ont pu être attribuées aux pièces ainsi récoltées. Ces hypothèses sont établies objet par objet, en fonction des caractéristiques de chacune de ces pièces, confrontées aux connaissances antérieurement acquises à la grotte du Placard et dans un espace géographique beaucoup plus large. Sur ces bases comparatives, nous avons pu constater que l'immense majorité des déblais conséquents que nous avons traités correspond au Moustérien², au Solutrén supérieur, et au Badegoulien. Cette sélection très nette interroge car elle révèle, dans ces déblais dont l'histoire est peut-être très sélective, la quasi absence de phases du Paléolithique supérieur antérieures au Solutrén supérieur, de la phase dite autrefois robenhausienne clairement inventoriée sur site, mais surtout, des phases magdaléniennes dont la richesse avait pourtant permis à H. Breuil³ de disposer de suffisamment d'outils en matière dure animale pour proposer une chronologie interne au Magdalénien.

Lors de ces travaux, trois pièces en lignite, façonnées et perforées, ont été mises au jour. Deux proviennent des déblais et la troisième d'une couche archéologique en place. La série se constitue d'une perle ovale à perforation décentrée et de deux très petites perles circulaires.

¹ Dans les publications écrites de sa main, Louis Duport n'a jamais revendiqué la découverte de parois ornées. Il utilise toujours la première personne du pluriel « nous avons découvert », et, une fois, il cite nommément les membres de l'équipe qu'il dirigeait. Dans le cadre de ces travaux à la grotte du Placard, René Laville était, sous l'autorité de L. Duport, le principal artisan des coups de pioche et de pelle visant à extraire de la grotte les déblais d'anciens travaux d'excavation. R. Laville a fait part de sa participation active à cette découverte sur le site internet « Info Spéleo », en février 2012. Dans l'article « Le forçat des fouilles charentaises », il dit : « ... j'y ai déblayé 280 mètres cubes de matériaux. Il fallait être fou. J'étais avec un de mes fils et un camarade. Ils se sont aperçus qu'il y avait des traits. C'était la frise avec les petits chevaux. ». C'est tout à fait crédible. Mais il est clair que c'est L. Duport, alors archéologue départemental de la Charente, qui a perçu l'importance de cette découverte et qui a pris les dispositions afférentes. C'est lui qui a procédé à la déclaration réglementaire de la découverte. C'est à travers des publications de tiers que L. Duport est mentionné comme le découvreur.

² Je n'ai pas compétences pour préciser quel(s) faciès moustériens.

³ Breuil H., 1937 et 1954.



Figure 2. Perle - Hors stratigraphie. Clichés J. F. Peiré.



Figure 3. Perle - Secteur Z - Carré H30 - couche 6d (Solutrén supérieur). Clichés J. F. Peiré.

Une première perle (figure 1) est ovoïde, légèrement appointée à son extrémité distale. Elle a 15,5 mm de long. Sa largeur maximale est de 9,5 mm et son épaisseur maximale est de 7 mm. La pièce est aménagée d'une perforation dont la lumière est de l'ordre de 2 mm. Sur chaque face de la perle, un polissage des bords de la perforation lui donne un aspect conique. Mais le centre de la perforation n'a pas été poli. Il s'agit d'une perforation cylindrique, réaménagée ensuite sur ses bords. Des traces d'usure, sous la forme d'une saignée, sont présentes sur une des faces de la perforation. L'emplacement de cette saignée, qui n'est pas située dans l'axe vertical d'une éventuelle suspension, invite à écarter une utilisation de la perle en tant que pendeloque libre, tout en indiquant la présence d'un lien très fin.

Une comparaison peut être tentée entre la forme recherchée de cette perle, et les formes naturelles des crâches de cerf ou des métacarpiens résiduels de renne. Ces dernières pièces sont présentes au Placard, parfois perforées vers une extrémité, produisant ainsi cette forme de pendeloque. Mais le pas à franchir entre similitude de forme et intentionnalité est délicat à argumenter.

La seconde perle (figure 2) est une perle circulaire de 5,5 mm d'épaisseur et de 7,5 mm de diamètre. Elle a

certainement été débitée par sciage dans un tronçon de lignite, puis façonnée, perforée, et partiellement polie. La lumière de la perforation est inférieure à 2 mm. La perforation est cylindrique. L'incision qui marque la surface externe de la pièce n'est ni naturelle, ni moderne. Il s'agit certainement d'un impact paléolithique : soit une trace d'usure, soit le stigmate d'un impact accidentel. Au niveau de la perforation, les deux tranches de la perle présentent une légère incision consécutive à la présence d'un lien impliquant l'exercice d'une pression et d'un frottement. Cela indique une utilisation en attache fixe plutôt qu'un enfilage en collier (ou bracelet ou autre) où les perles sont libres. Les tranches présentent les traces de la structure originelle du lignite, ce qui indique qu'elles sont peu ou pas polies. Par contre, les 2 bords externes de la perle ont été arrondis par polissage, ainsi que certainement sa surface externe.

La troisième perle (figure 3) est similaire à la seconde, avec une épaisseur de 6,5 mm et un diamètre de 7,5 mm. La lumière de la perforation est très légèrement supérieure à 2 mm. Cette perforation est cylindrique. Les bords ont ensuite été très légèrement évasés et polis. Les tranches paraissent aussi avoir été légèrement polies, ainsi que la surface externe de la pièce.

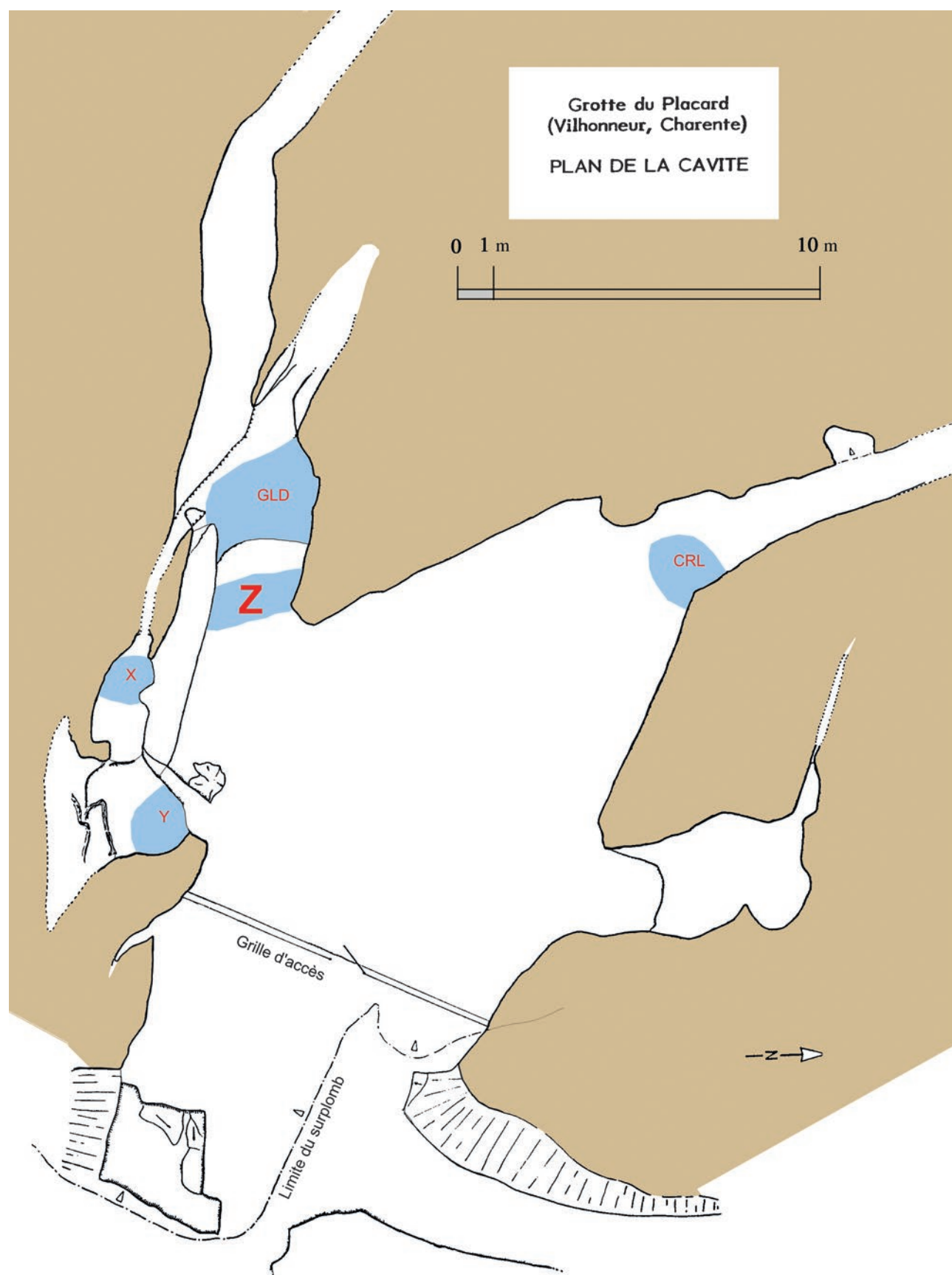


Figure 4. Plan de la grotte du Placard en 1995. En bleu : localisation des 5 secteurs fouillés sous la direction de J. Clottes et conservant des couches en place, dont le secteur Z. Topographie F. Rouzaud & Y. Le Guillou.

Ni la mise en place de la couche 6d, ni le matériel provenant du secteur Z, n'ont fait l'objet de datations par le carbone 14. Toutefois, l'attribution de cette troisième perle au Solutrén supérieur est tout à fait fiable. En effet, la couche 6d du secteur Z (cf. figure 4) dont cette perle est issue n'est pas le plus récent niveau solutréen trouvé en place. La percolation depuis des niveaux postérieurs au Solutrén est donc à écarter. Il en est même de toute « remontée » depuis des niveaux inférieurs, entre autres car dans ce secteur Z, le Solutrén supérieur reposait directement sur des niveaux sédimentaires qui n'étaient pas anthropisés. Pour autant, on ne peut franchir le pas de proposer que les deux autres perles en lignite aient elles aussi été façonnées au Solutrén supérieur. De-ci de-là, l'usage du lignite pour y façonner des objets de parure paraît très trans-géographique en Europe, et très trans-chronologique, depuis au moins l'Aurignacien ancien jusqu'au Néolithique et au-delà. La forme des perles est très classique. Même la forme de perle ovoïde semble utilisée jusqu'à l'Azilien.

L'état des bords des perforations permet d'écarter l'hypothèse d'utilisations ou de manipulations en tension ; et très probablement en suspension car la fragilité du lignite et sa sensibilité aux frictions auraient entraîné l'apparition rapide de points d'usure caractéristiques. Toutefois, les 3 perles présentent de petits stigmates qui indiquent qu'elles ont été utilisées.

Conclusions et réflexions

Ces trois pièces ouvragées ne paraissent pas apporter d'information clairement nouvelle sur la répartition chrono-géographique globale des divers types de perles paléolithiques en lignite. Mais elles permettent d'en affirmer l'utilisation au Solutrén supérieur, en Charente, à la grotte du Placard. Leur examen propose d'orienter leur utilisation vers des modes qui ne sont ni la suspension libre, ni la perle « libre » enfilée.

Indépendamment, ces perles invitent à rappeler certains points concernant le « lignite » et son usage, points qui gagneraient à être précisés ou approfondis.

Caractérisation de la matière et identification des gîtes

Il est à noter que le terme de « lignite » semble souvent utilisé, en archéologie préhistorique, de façon peut-être un peu trop générique. Cela est certainement dû à une faiblesse de compétence, que je partage entièrement, en matière d'identification plus précise de la matière première utilisée⁴.

Les cartes géologiques disponibles permettent une localisation de gîtes potentiels. Mais la caractérisation des gîtes reste à affiner pour arriver à une échelle qui permettrait d'associer un produit manufacturé donné à un gîte donné. Identifier des circulations de matière première demanderait de caractériser de la même façon les perles et autres objets produits au Paléolithique. Or ces pièces sont peu nombreuses, fragiles, souvent ouvragées, et leur destruction pour analyse est délicate à envisager. Pourtant, il semble que la diversité des lignites devrait être susceptible de fournir des éléments précis d'identification des sites d'origine.

Notion de rareté

Bien évidemment la rareté en soi n'existe pas. Elle est relative et doit toujours être établie en termes de proportion par rapport à d'autres données (nombre d'autres pièces perforées, cubage de la couche archéologique concernée, nombre de sites, ...).

Concernant le lignite, la seule rareté dont nous ayons connaissance est celle qui réfère à sa présence actuelle sur les sites archéologiques sous forme de pièces ouvragées ou de matrices nécessaires à leur production.

Cette rareté « contemporaine » doit, pour être établie, prendre en compte les modalités de fouille. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure l'échantillon dont nous disposons correspond à ce qui était présent sur site lors de son excavation. Les méthodes de fouille et les mailles de tri intégrées sont un des critères qui décident de ce que nous savons être présent sur site. Des objets en lignite que les processus taphonomiques auraient transformés en poudre seraient considérés comme absents ou rares sur bien des sites. Le premier élément à prendre en compte est celui de la conservation, sur plus de 10 millénaires, de la matière concernée. Certaines variétés de lignite peuvent être aisément désagrégées par des alternances de variations d'humidité de faibles amplitudes. Parallèlement, il est très probable qu'à l'instar de l'os ou du bois, le polissage des objets ait étanchéifié leur surface et, en les protégeant ainsi de certaines agressions, ait permis une plus longue conservation. Les objets finis ont ainsi eu des possibilités de conservation bien meilleures que des fragments bruts de matrice d'extraction. Même dans les ambiances les plus favorables à la conservation (humidité faible et stabilisée, stabilité thermique, absence de gel, absence de compression sédimentaire, ...), et ce peut être le cas de la grotte du Placard, les pièces en lignite restent peu nombreuses.

⁴ On pourrait simplifier en schématisant : tourbe = quaternaire, lignite = tertiaire, houille = secondaire. On aurait alors une différenciation en fonction du degré de fossilisation des végétaux. Mais il ne s'agit que d'une tendance générale, les vitesses de fossilisation étant variables. On a des lignites quaternaires et d'autres secondaires. Et on a des houilles tertiaires, ou d'autres antérieures au secondaire. Le temps de fossilisation n'est pas la seule cause de différenciation, les conditions de fossilisation entrent en jeu pour augmenter la vitesse de fossilisation, mais parfois aussi pour l'empêcher. Ces conditions de fossilisation induiront aussi la structure de la matière fossile, le lignite étant généralement caractérisé par sa structure fibreuse. Et, incidemment, c'est cette structure qui va générer des faiblesses conservatoires et privilégier des axes de fracturations éventuelles.

L'approche de la rareté au Paléolithique peut s'adosser à au moins deux aspects, classiques mais parfois oubliés.

Le premier concerne la fonction du site. Le risque d'abandon accidentel de perles ou de dépôt volontaire n'a rien de commun dans un site de plein air à fonction spécifique⁵, dans un site d'agrégation ou d'habitat à fonctions multiples (comme l'était probablement la grotte du Placard), ou dans un site sépulcral qui a pu être le lieu de dépôt de parures.

Le second consiste à aborder la rareté en termes de disponibilité de matière première.

Le lignite est présent dans l'environnement accessible en quelques jours de marche autour de la grotte du Placard. En de nombreux lieux, filons et gîtes affleurent à la surface des sols. Rien n'indique qu'y accéder ait posé problème. Sur ces potentiels sites d'extraction en carrière⁶, l'accès à un seul gîte peut fournir des quantités de matière première qui sont supérieures, sans commune mesure, avec la demande identifiée par le nombre d'objets façonnés qui nous sont parvenus.

À l'instar de tous les savoirs, la connaissance de l'emplacement d'un gîte nécessite une transmission de l'information, que ce soit de groupe à groupe, ou de génération à génération. On peut supposer que les sites sont suffisamment nombreux et aisés à découvrir pour que cette transmission d'information ne soit pas socialement assujettie à des conditions si sélectives qu'elles en limitent fortement l'accès.

Dans un même ordre d'idée, la connaissance du mode de prélèvement de la matière première nécessite bien moins de savoir et de technique que la récupération d'autres ressources telles celles à prélever sur des animaux dangereux (ivoire de mammoth), ou celles nécessitant de complexes systèmes de pêche (certains coquillages).

L'hypothèse d'une rareté consécutive à une gestion culturelle parcimonieuse de la transmission de connaissances au Paléolithique paraît peu probable ; celle liée à la disponibilité de la matière première est à écarter.

Il faut rester prudent avant de transposer la rareté effective, dans nos musées et collections, de ces pièces en lignite, en une rareté paléolithique, et plus encore, comme on le voit dans certaines publications, en rajoutant le postulat : objet rare = objet de valeur (symbolique, commerciale, ...). Le faible nombre de pièces en lignite trouvées sur les sites, et la quasi absence de matrices d'extraction, sont peut-être aussi révélateurs d'un faible intérêt paléolithique pour cette matière.

Bibliographie restreinte

- BREUIL H., 1937 - Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification. *Compte-rendu du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Genève (1912)*, p. 5-78.
- BREUIL H., 1954 - Le Magdalénien. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T. 51-8, p. 59-66.
- CLOTTES J., DUPORT L., FERUGLIO V., LE GUILLOU Y., 2009 - La grotte du Placard à Vilhonneur (Charente). *Aquitaine Historique*, n° 98, p. 3-7.
- CLOTTES J., DUPORT L., FERUGLIO V., LE GUILLOU Y., 2010 - La grotte du Placard à Vilhonneur (Charente) (Fouilles 1990-1995). *Préhistoire entre Vienne et Charente*, p. 345-358.
- DUPORT L., 1990 - La grotte du Placard à Vilhonneur (Charente). *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, p. 183-227.

⁵ Un exemple est celui du site du Cuzoul de Vers (Lot, France), pied de falaise en bord de rivière où l'épais niveau d'occupation du Solutréen supérieur n'a livré aucune parure.

⁶ L'hypothèse d'un approvisionnement auprès de galets de lignite, trouvés dans des cours d'eau actifs ou sur d'anciennes terrasses, est envisagée dans des publications. Toutefois les conditions qui permettraient la formation de galets sans produire la désagrégation d'une matière aussi fragile sont très exceptionnelles. Le principe de sources potentielles de collecte de lignite en situation de dépôt secondaire ne peut théoriquement être totalement écarté. Mais en l'absence d'éléments probants, fussent-ils tenus, il paraît préférable de mettre cette hypothèse en réserve.